

## Méthodologie – Baromètre des villes et villages marchables

A l'échelle nationale, le Baromètre des villes et villages marchables offre un large panorama des caractéristiques des déplacements à pied et délivre des informations précieuses pour améliorer les conditions de déplacement des piétons. Certaines de ces attentes correspondent à une très grande majorité des répondants et sont de portée nationale. D'autres varient en fonction de la taille des communes, de leur géographie, de leur situation socioéconomique.

A l'échelle locale, il est possible d'accéder aux données pour chaque thématique par commune. Les données sont de nature quantitative autant que qualitative (verbatim). Dans le questionnaire, trois questions ouvertes permettaient en effet aux répondants de signaler pour la ville choisie les points noirs, les lieux favoris et de s'exprimer librement. Ces réponses en texte libre, prévues pour une exploitation locale, ne sont pas traitées nationalement.

- **Baromètre 2023**

L'enquête « Baromètre des villes et villages marchables 2023 » était accessible en ligne du 17 novembre 2022 au 1<sup>er</sup> mars 2023. 70 000 personnes y ont répondu. Un chiffre et une distribution des répondants comparables au baromètre 2021.

Le questionnaire consiste en une quarantaine de questions. Le répondant choisissait la ville (ou les villes) pour laquelle (lesquelles) il exprimait son ressenti.

Le questionnaire explorait 5 thématiques :

- Le **ressenti** du répondant sur son quotidien de piéton : facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec les autres usagers de la voie publique.
- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics
- Le **confort de marche** : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information.
- Son avis sur **l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune**
- Son avis sur **les aménagements et équipements** pour améliorer le quotidien des piétons.

Pour chaque question, le répondant devait attribuer une note de 1 à 6 (allant généralement du plus défavorable au plus favorable) afin de calculer pour chacune des thématiques un score reflétant l'avis des répondants. Pour la lisibilité des résultats, cette note sur 6 a été transformée en note sur 20 ou en pourcentage. La note de 10 a été calculée pour être la note pivot entre les avis négatifs (inférieurs à 10) et positifs (supérieurs à 10).

Seuls les questionnaires complets ont été retenus et les réponses incohérentes écartées. Après ce nettoyage 42 468 réponses ont été étudiées.

Les rapports complets (pdf) sont accessibles pour les 236 villes ayant obtenu :

- 20 questionnaires complets ou plus (villes de moins de 5 000 hab.)
- 30 questionnaires complets ou plus (villes entre 5 000 - 19 999 hab.)
- 40 questionnaires complets ou plus (villes entre 20 000 - 99 999 hab.)
- 60 questionnaires complets ou plus (villes entre 100 000 - 199 999 hab.)
- 100 questionnaires complets ou plus (villes de 200 000 hab. et plus)

**Pour plus d'informations, [consultez le dossier de presse du Baromètre 2023](#).**

- **[Baromètre 2021](#)**

L'enquête « Baromètre des villes marchables 2021 » était accessible en ligne du 7 décembre 2020 au 15 Mars 2021. 68 510 personnes ont répondu à cette enquête. Un chiffre considérable compte tenu de la période des fêtes de fin d'année et des vagues COVID successives.

Le questionnaire est volontairement inspiré du baromètre des villes cyclables dans sa construction et de son précédent allemand (à des fins de comparabilité) et consiste en une quarantaine de questions. Le répondant choisissait la ville pour laquelle il exprimait son ressenti.

**Le questionnaire explorait 5 thématiques :**

- Le ressenti du répondant sur son quotidien de piéton : facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec les autres usagers de la voie publique...
- Le sentiment de sécurité quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics
- Le confort de marche : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information. Sont-ils respectés par les usagers, les riverains, les autres usagers ?
- Son avis sur l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune
- Son avis sur les aménagements et équipements pour améliorer le quotidien des marcheurs

Pour chaque question, le répondant devait attribuer une note de 1 à 6 (allant généralement du plus défavorable au plus favorable) afin de calculer pour chacune des thématiques un score reflétant l'avis des répondants.

Pour la lisibilité des résultats, cette note sur 6 a été transformée en note sur 20 ou en pourcentage. Dans le cas des notes, la note de 10 a été calculée pour être la note pivot entre les avis négatifs (inférieurs à 10) et positifs (supérieurs à 10).

Les résultats complets ont été publiés pour les 199 villes dans lesquelles un nombre de questionnaires complets supérieur à 40 a été enregistré.

**Pour plus d'informations, [consultez le dossier de presse du Baromètre 2021](#).**